

Le salariat agricole trace son sillon

Devant l'érosion du nombre d'exploitations et les difficultés des parcours d'installations, de plus en plus de jeunes agriculteurs font le choix du salariat agricole, un modèle encore marginal mais qui prend une part croissante dans le paysage agricole aveyronnais.

■ En Aveyron comme en France, le recul du nombre d'exploitations agricoles se poursuit inexorablement. On estime en effet que pour 300 départs annuels, à peine la moitié d'entre eux sont remplacés par de nouvelles installations. Comment dès lors enrayer telle érosion ? Comment concilier les nouvelles aspirations des jeunes agriculteurs, moins enclins que leurs aînés à se « tuer à la tâche » ou à sacrifier leur vie familiale alors que les besoins, eux, ne faiblissent pas ? Eluder ces questions est risqué. D'autant plus risqué que ne pas assurer le devenir de l'agriculture en Aveyron met en danger le devenir des communes rurales. Face aux difficultés qui jalonnent le parcours d'installation, une alternative se dégage peu à peu dans le salariat agricole. En quelques années, le nombre des salariés agricoles, n'a cessé de grimper. En Aveyron, on estime à un petit millier le nombre de ces salariés qui gravitent autour de deux ou trois exploitations, parfois plus.

Renouveler les générations
Toujours plus sollicités, ces salariés semblent répondre aux changements structurels qui s'opèrent au sein des exploitations. « Aujourd'hui, les enfants d'agriculteurs, les plus à même de « reprendre la ferme » ne sont pas suffisamment nombreux », explique Olivier Serieye, responsable coordonnateur de l'action de valorisation des métiers pour la chambre d'agriculture. Et l'âge avancé d'une grosse partie

S'il ne concerne encore qu'un agriculteur sur dix, le salariat agricole essaime peu à peu dans le département. Une nécessité pour les observateurs qui voient dans son développement un début de solution à la survie des exploitations comme des communes rurales.

Le chiffre
50 %

Sur près de vingt ans, la moitié des exploitations et des actifs ont disparu en agriculture avec des taux de décroissance voisins de 2,5 % en moyenne par an et qui s'accroissent ces dernières années.

des exploitants ne laisse plus vraiment d'alternatives. Il faut agir et agir vite. Les estimations faites à l'horizon de cinq à dix ans convergent en effet vers une baisse continue du nombre d'exploitations. Pour Olivier Serieye, « le monde agricole a besoin de jeunes non issus du milieu pour renouveler les générations ». Or, de façon générale, les métiers de l'agriculture ne suscitent plus suffisamment de vocations. « Ces métiers sont réputés



difficile en raison de la pénibilité du travail, des contraintes liées à l'amplitude horaire, des contraintes administratives, des revenus faibles et irréguliers, dépendants notamment des subventions européennes. » Un constat qui oblige aujourd'hui la Chambre à des opérations de communication pour tordre le cou aux idées reçues et lutter ainsi contre ce « déficit d'image ». Partenaire de l'Éducation nationale, la chambre d'agriculture voit aussi dans la formation une véritable solution à la désaffection des jeunes générations pour un métier désormais très éloigné du « pouce-chaquette ». Pour Olivier Serieye, il y a urgence. « Si le monde rural n'arrive pas à compenser très vite le déficit de main-d'œuvre, c'est le monde rural dans son ensemble qui risque d'en pâtir ! »

Une filière qui s'organise doucement

■ Association de développement des salariés de la production agricole, l'Asaypa accompagne, depuis 1965, les salariés agricoles tout au long de leur vie professionnelle. Gérée par les salariés eux-mêmes, l'association se propose d'accueillir, en réseau et rassembler tous les salariés de la production agricole de l'Aveyron. Il y a deux ans, l'Asaypa a créé une bourse de l'emploi qui recense toutes les offres dans le département. À ce jour, un petit millier d'offres sont consultables sur le site <http://www.pardessuslahair.net/asaypa-aveyron/271>.

« Nous aurons toujours besoin d'une agriculture familiale »

■ Porte-parole départemental de la Confédération paysanne, Christian Roquefort, spécialiste du salariat agricole, est deux fois moins flatteur. Pour lui qui défend « une agriculture familiale », le recours à des employés ne peut être l'unique solution au renouvellement des générations dans les campagnes. Pour lui et compte tenu du coût de la formule, « mieux vaut un associé qu'un salarié ». Mieux vaut approfondir la problématique et les difficultés inhérentes à l'agriculture en d'autres termes. Plus en amont. « Le salariat est un statut à condition de vendre les produits à des prix suffisants, qui couvrent déjà le prix de la main-d'œuvre. Or, c'est plutôt l'inverse qui se produit aujourd'hui. En Allemagne, par exemple, le coût des salaires, très bas, permet au pays de couvrir le prix des produits ». Un constat qui lui fait craindre à la lumière des accords de libre-échange au niveau européen un nivellement des salaires par le bas. Et si certains voient dans le salariat agricole la mainmise « éventuelle et dangereuse » des grandes sociétés, Christian Roquefort insiste sur la notion de « salaires normés ». C'est à ce prix que le salariat agricole - à qui l'on reproche déjà de précariser la profession, du fait notamment des temps partiels subis - pourra être « une bonne solution ». Le porte-parole de la Cnfv se félicite enfin de la vitalité des groupements d'employeurs, une solution intéressante pour garantir un temps plein, et lutter ainsi contre le spectre de la précarisation.

Le chiffre
300 000

Dans une étude sur l'emploi salarié dans le secteur agricole, l'Insee indique qu'en 2009, ce secteur (exploitations agricoles et entreprises de services associées) mobilisait en moyenne 300 000 contrats salariés par jour (et un peu moins de salariés, certains cumulant plusieurs contrats en même temps). En Midi-Pyrénées, le métier d'agriculteur salarié, ouvrier agricole est le plus recherché (6 500 demandes attendues en 2012), en raison de l'importance de l'activité saisonnière, toutefois assez rare dans le département.

Groupements d'employeurs : l'Aveyron en pointe

■ Avec 105 groupements d'employeurs, l'Aveyron est des départements français celui qui en compte le plus. Créés par la loi du 25 juillet 1985 de tels groupements, associatifs (loi 1901) permettent à des employeurs qui n'ont qu'un besoin partiel ou saisonnier d'emploi salarié de se regrouper pour embaucher en commun. Une facilité très appréciée des exploitants qui mutualisent ainsi les besoins comme les coûts. « Un salarié seul c'est économiquement très lourd », explique René Debons, président de la section employeur de main-œuvre pour la FDOEA, qui croit dur comme fer à l'opportunité et la pertinence de tels groupements. À plus d'un titre. « La reconnaissance a été longue à venir mais le système est excellent. Il faut voir le salarié comme un investissement à long terme et non pas comme un poids financier ». Il plaide René Debons qui voit dans le salarié « plus un collaborateur qu'un simple employé ». Autre qualité mise en avant par le président de la section employeur, la formation tient un rôle essentiel dans la promotion du salariat. En travaillant sur plusieurs exploitations, le salarié peut occuper un emploi à temps plein, un gage certain contre la crainte de précarisation de la profession. « Il peut aussi varier les plaisirs ». Entendre diversifier ses activités comme ses compétences. Un point essentiel qui doit définitivement ancrer le salariat dans l'agriculture aveyronnaise.